



Description et conditions

I : Description

Votre entreprise serait-elle admissible au titre de « Meilleurs milieux de travail pour les employés atteints d'arthrite » ? Le comité ACE (Arthritis Consumer Experts) envisage de souligner le mérite de trois entreprises canadiennes offrant un milieu et un environnement de travail qui tiennent compte des besoins de leurs employés atteints d'arthrite.

Le programme « Meilleurs milieux de travail au Canada pour les employés atteints d'arthrite » fait partie d'une campagne nationale visant à aider les employeurs à mieux comprendre l'arthrite au travail. Pour démarrer le programme du bon pied, le comité ACE a lancé le prix « Meilleurs milieux de travail au Canada pour les employés atteints d'arthrite », une recherche à l'échelle nationale afin de découvrir et honorer les entreprises offrant un milieu de travail exceptionnel pour leurs employés atteints d'arthrite.

Qui : Le comité ACE (Arthritis Consumer Experts) est un groupe de défense des patients qui se consacre à mieux faire connaître l'arthrite par le truchement de diverses initiatives. Pour en savoir plus, consultez le www.jointhealth.org.

Quoi : Dans le cadre de son initiative pour augmenter la sensibilisation envers l'arthrite, le comité ACE a mis sur pied son programme « Meilleurs milieux de travail au Canada pour les employés atteints d'arthrite ». Au terme d'un processus de sélection rigoureux s'appuyant sur un large éventail de critères, le comité ACE procédera à l'évaluation des stratégies et pratiques en milieu de travail en matière d'arthrite mises de l'avant par chaque entreprise canadienne soumettant un dossier de candidature. Le processus de candidature apportera un éclairage particulier qui permettra aux entreprises canadiennes de renforcer leur approche en vue de créer un environnement de travail plus productif et plus convivial pour les employés atteints d'arthrite. Et il s'agit là d'une occasion pour les employeurs et les employés d'évaluer le degré de sensibilisation de leur entreprise envers l'arthrite et l'efficacité des services de soutien pour les employés qui en sont atteints et d'obtenir la reconnaissance que ces employeurs méritent pour leurs efforts en ce sens.

Quand : La date limite pour soumettre une candidature est le mardi 15 septembre 2020.

suite page suivante



Description et conditions *(suite)*

II : Conditions

Processus de sélection :

Le comité consultatif et le partenaire scientifique du comité ACE, Arthrite-recherche Canada, évalueront les candidatures en fonction de critères fondés sur les meilleures pratiques en matière d'arthrite : les avantages organisationnels, le lieu physique de travail et la formation des employés.

Critères d'admissibilité : une entreprise ayant son siège social ou principale place d'affaires au Canada peut soumettre sa candidature au titre de « Meilleurs milieux de travail au Canada pour les employés atteints d'arthrite ». Les entreprises évoluant autant dans le secteur public que privé sont invitées à soumettre leur candidature.

Comment soumettre une candidature : Les employeurs ou employés ne peuvent soumettre qu'une seule candidature pour le prix 2020 du comité ACE attribué aux « Meilleurs milieux de travail au Canada pour les employés atteints d'arthrite ». La date limite pour soumettre une candidature est le mardi 15 septembre 2020. Les récipiendaires seront révélés en octobre.

Téléchargez maintenant le formulaire de présentation de candidature.

Le comité ACE s'engage à suivre un processus d'évaluation équitable, fondé sur des faits. Les renseignements fournis sur le formulaire de présentation demeureront strictement confidentiels.

Renseignements supplémentaires : Pour en savoir plus sur le prix « Meilleurs milieux de travail au Canada pour les employés atteints d'arthrite », veuillez joindre le comité ACE à awards@jointhealth.org.